

Décision

Générale

colonial

Décision n° 960 28/10/1940

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 octobre 1940

Numéro JO
n° 527 du 31/10/1940

Date du numéro
31 octobre 1940

TEXTE INTÉGRAL

Les auxiliaires dont les noms suivent sont licenciés pour compter du 1er novembre 1940 : MM. Athanassiades, Agius (André), Collaro, Moraitis, Koutznetof. Mlle Bichsel. Ces agents auront droit, au moment de leur licenciement, à une indemnité calculée conformément aux règles fixées par l'article 6 de la décision du 17 mars 1938, au prorata du temps d'auxiliaire effectué dans l'administration, savoir : M. Athanassiades : 1 mois; M. Agios (André) : 1 mois; M. Collaro : 2 mois; M. Moraitis : 1 mois; M. Koutznetof : 2 mois; M Bichsel : 2 mois.